



Sainte-Marie, mon quartier!

Plan de revitalisation
urbaine intégrée du quartier
Sainte-Marie.

Août 2004



Sainte-Marie,
mon quartier!

Réalisation :

Michel Gendron | Division des sports, des loisirs et du développement social
Serge Thibault | Adjoint à la coordination - revitalisation urbaine intégrée

Collaborateurs :

Contenu :

Serge Thibault
Sophie Paquin | Chargée de projet

Soutien Technique :

Francine Caron | Chef de division Sports, loisirs et développement social
Francine S. Lemieux | Adjointe au directeur d'arrondissement

Orientations et pistes d'action :

Les membres du Comité de revitalisation locale
Les participants et participantes des comités de travail

Conception et graphisme :

Turbine graphique

Photographies :

Arrondissement de Ville-Marie
Groupe d'intervention de Sainte-Marie (projet PAQ)
Serge Thibault
Michel Gendron
Franck Scherrer

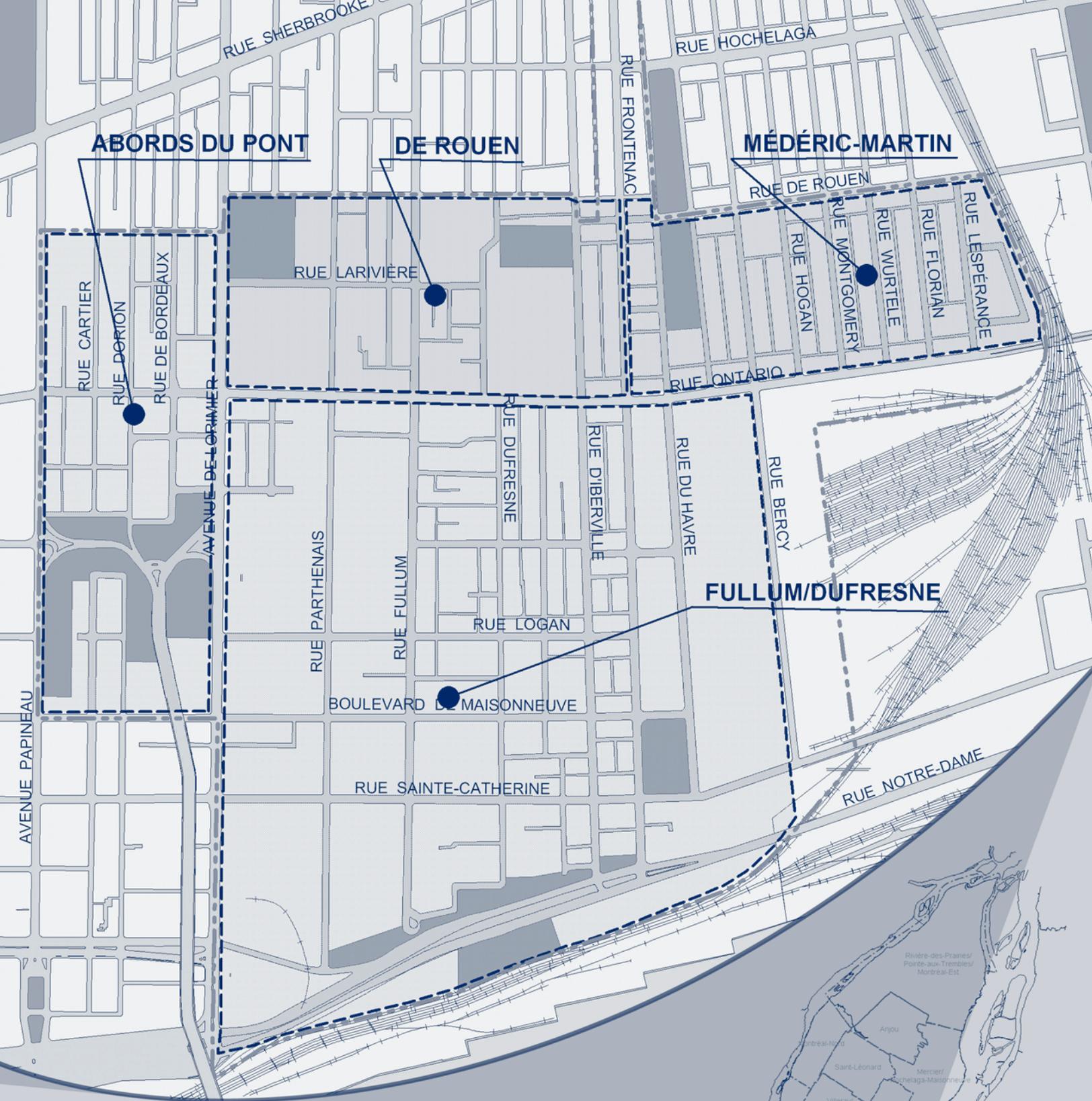
Diffusion :

Arrondissement de Ville-Marie,
888 de Maisonneuve Est,
5^e étage
Montréal (Québec)
H2L 4S8

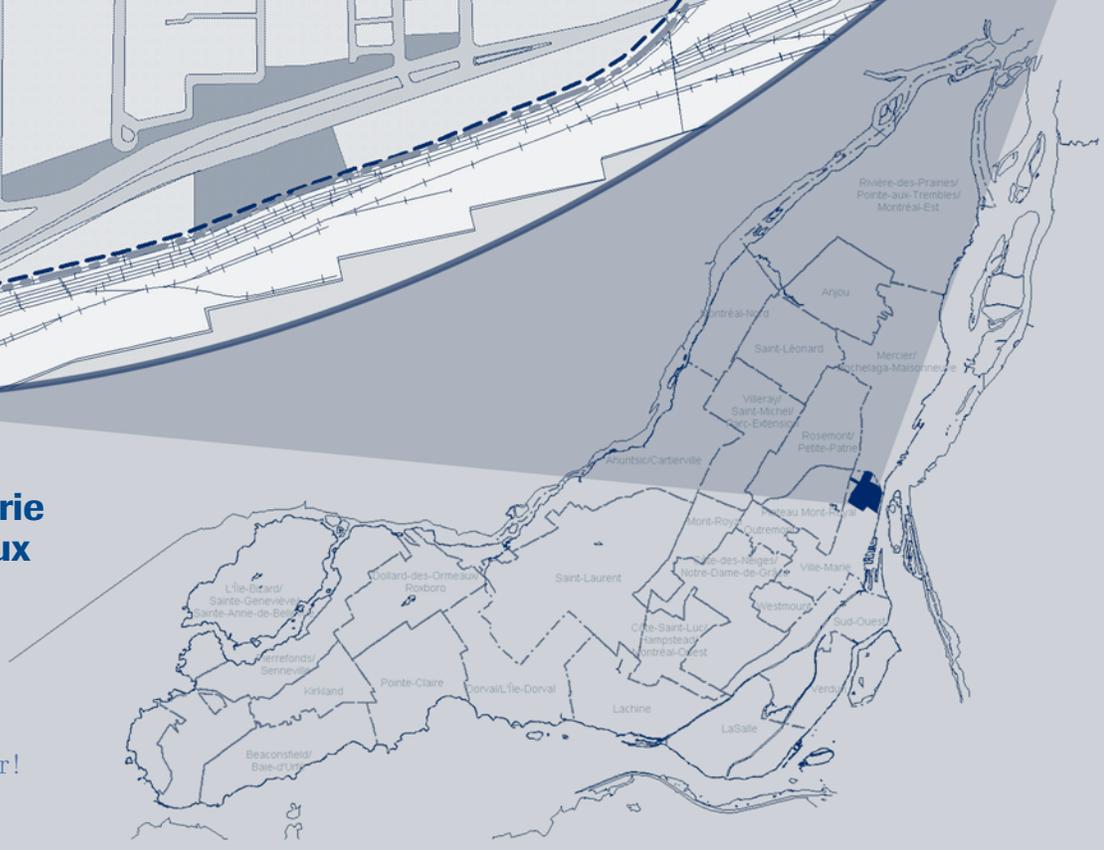
ISBN: 2-7647-0378-3

Table des matières

Le mot du maire de l'arrondissement	3
La revitalisation urbaine intégrée	5
Le contexte	5
Une vision et un énoncé de valeurs pour la revitalisation de Sainte-Marie	6
Les orientations stratégiques	7
Les orientations stratégiques	8
1. Le développement de la fonction résidentielle et l'aménagement du domaine public	8
1.1 L'optimisation de la fonction résidentielle	9
1.2 La mise en valeur du paysage urbain	11
2. Le développement d'un milieu de vie dynamique et sécuritaire	15
2.1 La sécurité urbaine	16
- volet participation citoyenne	
2.2 La sécurité urbaine	17
- volet criminalité et incivilités	
2.3 Le sentiment d'appartenance	18
2.4 Les équipements et les programmes	20
3. Le développement de l'emploi local et de l'employabilité de la population	21
3.1 L'embauche locale	21
3.2 Le développement de l'employabilité	22
3.3 La formation scolaire et professionnelle	23
4. L'amélioration des conditions de santé de la population	24
4.1 La sécurité alimentaire	24
4.2 La santé générale de la population	25
La conclusion	28



**Le quartier Ste-Marie
et ses quatre milieux
de vie.**



Le mot du maire de l'arrondissement

C'est avec beaucoup de fierté que nous présentons aujourd'hui le plan de revitalisation du quartier Sainte-Marie.

Le projet de **revitalisation urbaine intégrée** est un processus entamé depuis maintenant presque un an.

La première phase de ce projet pilote a consisté à l'élaboration et au dépôt du présent document.

Les orientations stratégiques et les objectifs qu'il contient guideront les interventions socio-économiques et urbanistiques au cours des dix prochaines années dans Sainte-Marie afin de favoriser un développement harmonieux et d'améliorer le cadre de vie des résidants et résidentes du quartier.



Ce travail colossal n'aurait pu se réaliser sans l'intervention de plusieurs intervenants et intervenantes de l'arrondissement, du milieu communautaire, des citoyens et citoyennes de même que des entreprises privées et des institutions présentes dans le quartier. Un vaste travail de consultation et de concertation a été réalisé par le biais de groupes de travail thématiques et du comité revitalisation locale (CRL) à qui revenait la tâche de définir les orientations du plan de revitalisation.

Pour la première fois, le quartier Sainte-Marie se dote d'un plan de revitalisation où sont réunis les préoccupations d'habitation, de santé, de sécurité urbaine, d'employabilité et d'aménagement. Beaucoup de travail a été fait, mais il reste maintenant à mettre en œuvre le plan. Pour ce faire, tous devront mettre la main à la pâte.

La réalisation du plan de revitalisation interpelle d'abord les citoyens et citoyennes de Sainte-Marie qui sont au cœur de ce projet, l'arrondissement de Ville-Marie et la Ville de Montréal, les entreprises et les institutions du quartier et finalement, les gouvernements du Québec et du Canada. Ce n'est que par un engagement de tous et chacun que Sainte-Marie relèvera le défi qui nous attend : développer un quartier où il fait bon vivre!

En terminant, je tiens à remercier toutes les personnes – près d'une centaine – qui ont été impliquées de près ou de loin dans la réalisation du plan de revitalisation du quartier Sainte-Marie. Aussi, il est utile de souligner que ce projet est issu des recommandations du Sommet de Montréal organisé par la Ville en 2002 et qu'il bénéficie d'un appui financier qui rend possible sa poursuite.

Martin Lemay

*Maire de l'arrondissement de Ville-Marie
et conseiller de Sainte-Marie*



La revitalisation urbaine intégrée

LE PLAN DE REVITALISATION DU QUARTIER SAINTE-MARIE

Le contexte

En 2003, l'arrondissement de Ville-Marie fut choisi pour mettre sur pied un projet-pilote de revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans le quartier Sainte-Marie. Cette démarche s'inscrit dans la lignée du programme des Quartiers sensibles (1999-2003), du Sommet de Montréal (2002) et du Contrat de ville 2003-2007 signé avec le gouvernement québécois. Les principaux objectifs du projet de revitalisation urbaine sont de lutter contre la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie dans ce district fortement défavorisé. La première étape de la démarche consistait à élaborer un plan d'action à la fois réaliste et complet. Cette première tâche maintenant réalisée, il appartiendra aux forces vives du milieu de s'assurer de sa mise en œuvre au cours des dix prochaines années.

La démarche

La RUI est un exercice démocratique impliquant la communauté entière de Sainte-Marie. La démarche mobilise et concerta les citoyens et citoyennes, l'arrondissement, les groupes communautaires, les institutions et les entreprises privées pour donner un second souffle au quartier. Le projet s'est

doté d'un comité de revitalisation locale (CRL), formé de 21 membres: résidants et résidentes, organismes communautaires, entreprises privées, institutions publiques, représentants et représentantes de l'arrondissement.

Le 18 octobre 2003, une journée de réflexion publique permettait d'établir un diagnostic et d'identifier des pistes d'action. Puis, un portrait de quartier intitulé «Le Faubourg Sainte-Marie» était rendu public en février 2004. Enfin, les travaux réalisés par quatre comités de travail thématiques ont permis au CRL d'aller de l'avant avec un projet de plan de revitalisation du quartier Sainte-Marie qui fut rendu public le 20 mars 2004. Cet événement a permis aux résidants et résidentes, ainsi qu'aux partenaires, de s'exprimer et de suggérer des interventions concrètes s'insérant dans le cadre général du plan d'action.



Ron Rayside (à gauche) et Jean Filippi, deux membres du Comité de Revitalisation locale.

UNE VISION ET UN ÉNONCÉ DE VALEURS POUR LA REVITALISATION DE SAINTE-MARIE

Un potentiel de développement remarquable

Paradoxalement, les problématiques du quartier portent en elles-mêmes les germes de leur solution. Par exemple, les terrains vagues et les bâtiments désaffectés constituent des espaces pour développer l'habitat. Densifier la population et favoriser la mixité deviennent dès lors des objectifs réalisables.

Les grandes entreprises et les institutions du quartier, qui jusque-là ne recrutaient que peu de résidants et résidentes pour combler leurs postes vacants, sont désormais susceptibles d'adhérer à un programme d'embauche locale.

Par ailleurs, nous assistons depuis la fin des années 1990 à une vie communautaire de plus en plus active et à une participation accrue des citoyens et des citoyennes. Les milieux institutionnel et communautaire soutiennent la population dans sa volonté

d'améliorer ses conditions de vie. La vie culturelle connaît un essor et tous sont prêts à

s'y associer. Les résidants et résidentes sont conscients du potentiel de leur quartier. Ils sont sensibles à la qualité de leur cadre de vie et ils sont de plus en plus nombreux à vouloir s'approprier les espaces publics. Une fierté qui hier hibernait, reprend aujourd'hui ses droits.

La mise en œuvre d'une approche de revitalisation intégrée s'appuie sur le potentiel des citoyens et citoyennes à se prendre en main. Elle interpelle les acteurs du milieu à travailler davantage en synergie et en concertation. Enfin, ses impacts seront significatifs sur la qualité et les conditions de vie de la population, de même que sur le cadre bâti.

Notre défi est de développer un milieu urbain où il fait bon vivre. Pour ce faire, nous devons accroître la population tout en maintenant en place les résidants et les résidentes actuels. Des mesures spécifiques soutiendront l'économie locale et le mouvement associatif. Des efforts seront consentis afin d'arrimer et d'adapter les différents programmes et services gouvernementaux aux besoins de la population. Finalement, il faudra assurer et accroître la richesse culturelle et sociale.



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Des valeurs universelles

La participation de la population fait des citoyens et citoyennes des acteurs significatifs de la revitalisation de leur milieu. La concertation, qui est inclusive, permet l'intervention simultanée et évite les dédoublements.

Tous les acteurs convergent vers une vie communautaire forte et une cohabitation sociale harmonieuse. Sainte-Marie se veut un milieu ouvert aux différences où dominent le respect mutuel et la mixité sociale. L'accessibilité universelle aux services devient une priorité.

L'accès à un logement décent à coût abordable ainsi que la sécurité alimentaire, sont des valeurs auxquelles adhère la démarche de revitalisation urbaine intégrée. Les familles et les enfants profiteront de mesures adaptées à leurs besoins. L'histoire du Faubourg Sainte-Marie et la fierté de ses habitants sont garants de son développement.



La revitalisation de Sainte-Marie s'articule autour de quatre orientations stratégiques :

- **Le développement de la fonction résidentielle et l'aménagement du domaine public ;**
- **Le développement d'un milieu de vie dynamique et sécuritaire ;**
- **Le développement de l'emploi local et de l'employabilité de la population ;**
- **L'amélioration des conditions de santé de la population.**

Les orientations stratégiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DE LA FONCTION RÉSIDEN- TIELLE ET L'AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Sainte-Marie possède un riche passé industriel, et sa proximité du centre-ville constitue un avantage indéniable. Toutefois, depuis plusieurs décennies, le quartier récolte surtout les effets déstructurants de la réorganisation industrielle à l'échelle métropolitaine. Il comporte de nombreux terrains vagues, la plupart contaminés, et plusieurs bâtiments industriels désaffectés qui pourront être reconvertis à des usages résidentiels ou commerciaux. Les 109 309 m² qu'ils occupent, offrent un potentiel de construction d'environ 2 500 logements.

Le cadre bâti est souvent dégradé. Quarante-huit pour-cent (48 %) des logements ont été construits avant 1946. Par ailleurs, près de 41 % des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au loyer. Bien qu'il existe

des HLM et des logements communautaires sur le territoire, ceux-ci ne suffisent pas à combler tous les besoins des familles à revenu modeste du quartier.

Le développement résidentiel des terrains vagues et des stationnements de surface favorisera l'accroissement de la population, le maintien de celle en place et la consolidation des trames urbaines du quartier. L'arrivée de nouveaux résidents dynamisera les artères commerciales. Les pôles Ontario/Frontenac et Sainte-Catherine/de Lorimier deviendront des leviers du développement du quartier.

Les parcs et espaces publics sont trop souvent des lieux où se commettent des incivilités. Les citoyens et citoyennes, particulièrement les femmes et les enfants, sont les plus affectés par ces comportements inadéquats. Pour corriger la situation, des initiatives d'appropriation citoyenne sont en cours dans certains secteurs à risque et devraient bientôt s'étendre à l'ensemble du territoire.

Le fleuve Saint-Laurent, qui fut autrefois le moteur du développement de Sainte-Marie, n'est plus accessible aujourd'hui. Par ailleurs, le pont Jacques-Cartier, majestueux et monumental, permet à plus de 110 000 véhicules par jour de transiter par Sainte-Marie, souvent à des vitesses excessives.





1.1 L'optimisation de la fonction résidentielle

Objectifs :

- Mettre en valeur les terrains vagues et les bâtiments désaffectés
- Densifier le milieu résidentiel et assurer une mixité sociale et de tenure

Les terrains vagues serviront à la construction de logements qui répondront aux différents besoins des ménages. Cependant, ces terrains sont souvent contaminés et leur mise aux normes est onéreuse. Il importe de réviser les programmes existants et de favoriser leur adaptation à la réalité du quartier; les coûts de décontamination mettant en péril les projets de construction de logements sociaux et communautaires. L'acquisition et le transfert dans une «réserve ville» de terrains vagues pourrait faciliter la

construction de ce type de logements. Enfin, la conversion de bâtiments désaffectés en espaces résidentiels répondra aux tendances actuelles du quartier.

La venue de nouveaux résidents contribuera à accroître la richesse globale, mais ceci devra s'accomplir en respect avec le tissu social actuel du quartier. Conséquemment, il faudra améliorer les programmes d'accès à la propriété (aide à la mise de fonds, réduction de taxe) pour les familles et les ménages dont les revenus sont modestes.

Pour garantir la mixité sociale, l'adoption d'une réglementation favorisant la construction de différentes formes de tenures d'habitation dans les nouveaux projets serait souhaitable. Un partenariat privé/public/communautaire, fort d'une réflexion commune, assurerait la réalisation de projets immobiliers qui respecteraient les principes de la mixité sociale. À cette fin, il faudrait soutenir les organismes à but non lucratif et les coopératives d'habitation pour l'achat ou la rénovation de bâtiments.

Objectifs:

- Mettre aux normes le cadre bâti existant
- Maintenir la population locale en place dans des logements décents



Éric Michaud, Comité logement Centre-sud

Plusieurs résidences doivent être rénovées et les programmes de rénovation devront tenir compte des particularités du quartier. Aussi, les rénovations subventionnées ne devraient pas provoquer une hausse indue des loyers. La sensibilisation aux droits et devoirs des propriétaires et des locataires est de mise pour l'ensemble du quartier.

Objectif:

- Conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti

Le faubourg Sainte-Marie est associé à l'histoire de Montréal. On y compte plusieurs bâtiments patrimoniaux, dont plusieurs édifices religieux, tels les couvents des Sœurs de la Providence et de la Congrégation Notre-Dame de même que l'église Saint-Vincent-de-Paul. Une réglementation adéquate assurerait la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti. La désignation de bâtiments et de rues significatives devant être soumis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) s'avèrera un facteur de protection décisif.





1.2 La mise en valeur du paysage urbain

Objectif:

- Favoriser le développement multifonctionnel du pôle Frontenac.

Le pôle Frontenac dispose d'atouts indéniables. Outre la station de métro, on y retrouve la Maison de la culture, la bibliothèque Frontenac et le Centre Jean-Claude-Malépart, qui est le plus important centre récréatif du quartier. Il y a lieu d'améliorer l'aspect visuel et la fonctionnalité du pôle. À titre d'exemple, mentionnons l'aménagement du pourtour du métro Frontenac et de la galerie marchande, la création d'une place publique, la revitalisation de bâtiments vétustes et la construction d'une piscine intérieure au Centre Jean-Claude-Malépart.



Objectif:

- Reverdir et améliorer l'attrait du quartier

Le verdissement, l'aménagement et la mise en valeur du paysage urbain nécessitent une mise à niveau. Concernant le verdissement, plusieurs actions peuvent être mises de l'avant: la plantation d'arbres en façade des bâtiments résidentiels et sur rue, de même que le verdissement des ruelles. Une politique publique de verdissement faciliterait

l'atteinte de cet objectif, surtout si elle suscite la participation de la population.

L'image du quartier peut aussi être rehaussée par la présence d'œuvres d'art sur le domaine public. À ce chapitre, les artistes du quartier devraient être encouragés. Enfin, le paysage urbain pourrait profiter, dans certaines rues, de l'amélioration esthétique découlant de l'enfouissement des fils et de l'élimination des poteaux.



Objectif:

- Mettre en valeur le pont Jacques-Cartier

Le pont Jacques-Cartier génère des impacts indésirables au niveau de la circulation automobile locale et du paysage urbain. L'aménagement actuel des abords du pont entretient l'image négative des lieux et permet plusieurs activités illicites, ce qui accroît le sentiment d'insécurité.

Toutefois, des actions positives sont en cours pour faire de ce site un lieu plus convivial et

sécuritaire. L'aménagement du parc des Îlots Huron va bon train et devrait être terminé d'ici peu et des solutions seront identifiées pour améliorer l'aménagement du dessous du pont.

Par ailleurs, le pont Jacques-Cartier fêtera ses 75 ans d'existence en 2005. Il serait opportun de le souligner en partenariat avec la Société des ponts fédéraux. La mise en place d'un éclairage mettant en valeur l'architecture du pont contribuerait à changer l'image négative qui lui est associée. Des expériences similaires sont en cours à Québec et Trois-Rivières.

Objectif:

- Revitaliser les artères commerciales

Les rues Ontario et Sainte-Catherine ont déjà connu un passé plus glorieux. Ces artères manquent d'attrait et affichent un taux d'inoccupation élevé. Deux études récentes proposent d'améliorer leur éclairage, d'élargir les trottoirs et d'ajouter du mobilier urbain.

L'établissement d'une galerie marchande dans le projet immobilier SAQ - Porte Sainte-Marie répondra en partie aux besoins des résidents en termes de services de proximité. Par ailleurs, ce projet attirera aussi de nouveaux résidents, ce qui augmentera la demande et entraînera un essor de l'offre

commerciale dans le quartier. Il faudra toutefois s'assurer que cette nouvelle galerie soit complémentaire aux services disponibles ailleurs, notamment sur la rue Ontario.



Madame Suzanne Potel, résidente et propriétaire de Décor Métamorphose

Objectif:

- Assurer la sécurité des piétons et des cyclistes

Le quartier a des problèmes de circulation intense. Situé à proximité du centre-ville, Sainte-Marie est le point d'entrée et de sortie du pont Jacques-Cartier (les rues Papineau et de Lorimier) et la rue Notre-Dame, aux heures de pointe, est quasiment infranchissable. Quant aux autres artères, comme les rues Frontenac, d'Iberville et Sainte-Catherine, elles sont des voies de transit très achalandées.

Des mesures concrètes devront être apportées pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. La présence de feux de circulation avec décompte visuel, la révision du réseau de pistes cyclables et le maintien de l'interdiction du virage à droite sur un feu rouge rendraient les intersections plus sécuritaires. Des améliorations devront être effectuées dans le voisinage des centres pour personnes âgées, des garderies et des écoles et des actions préventives policières seront entreprises pour assurer un plus grand respect des règlements municipaux.

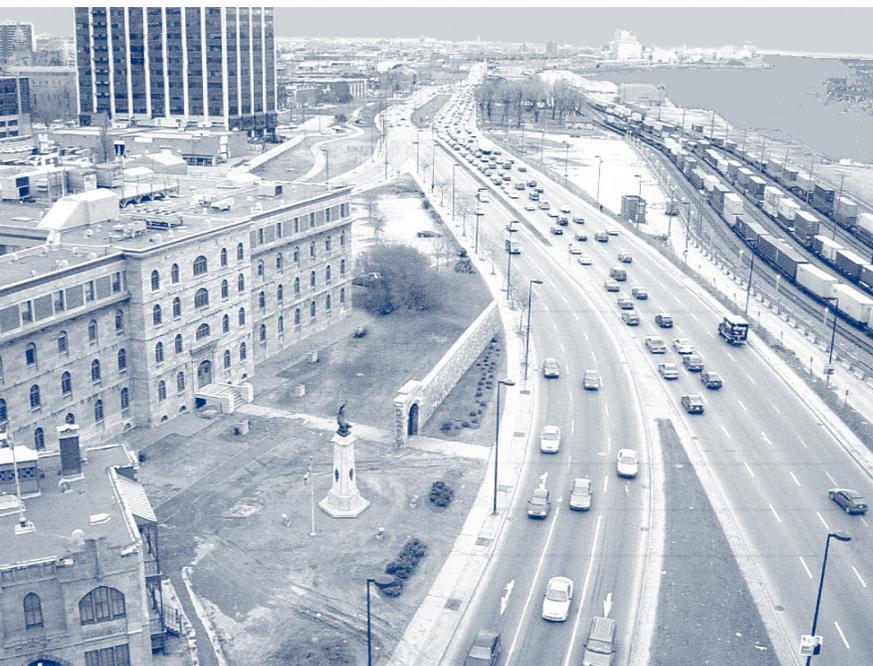
Objectif:

- Respecter le caractère résidentiel en réduisant le volume de circulation, la circulation lourde et celles des matières dangereuses sur les rues de desserte locale.

Outre la sécurité des piétons et des cyclistes, il faut imaginer des pistes d'action qui diminueront le volume de circulation, le nombre

de véhicules lourds, de même que la pollution atmosphérique et sonore.

À titre d'exemple, une réduction de la limite de vitesse (de 50 Km/h à 40 Km/h) dans les rues de desserte locale et la mise en place de mesures pour faire respecter cette limite (une présence accrue des policiers) rendrait plus sécuritaires les zones résidentielles. De plus, le volume du trafic pourrait être réduit grâce à l'application de mesures de mitigation, d'aménagements urbains stratégiques (élargissement des trottoirs, dos d'âne, etc.) et en révisant le réseau de camionnage.



Objectif:

- Rendre le fleuve accessible

Le fleuve Saint-Laurent est au cœur de notre histoire collective. Il est toutefois inaccessible en raison du réseau routier et des activités portuaires. Ainsi, le parc Bellerive, situé près

de l'intersection des rues Frontenac et Notre-Dame, n'est utilisé que pendant les soirées où se tiennent les feux d'artifice à la Ronde. Le futur plan d'aménagement de la rue Notre-Dame devra prévoir un accès sécuritaire et adapté aux caractéristiques de l'environnement immédiat du parc notamment, l'ancienne prison le Pied du Courant et la Place des Patriotes.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2: LE DÉVELOPPEMENT D'UN MILIEU DE VIE DYNAMIQUE ET SÉCURITAIRE

Dans Sainte-Marie, le taux des infractions au code criminel oscille autour de 170 pour 1000 habitants, soit plus du double de la moyenne montréalaise. Le poste de quartier 22 (PDQ 22) dessert 1,7% de la population de l'île, mais traite 3,3% des infractions. Cependant, le quartier est épargné par les gangs de rue et le taux de délinquance juvénile se situe dans la moyenne montréalaise. Fait à signaler, plus de 60% des infractions sont commises par des gens venant de l'extérieur du Centre-Sud. Malgré cela, la criminalité diminue depuis 2000.

Plusieurs incivilités sont commises dans les lieux publics: dépôts sauvages de déchets et comportements déviants rendant le voisinage parfois difficile. Dans ce contexte, le sentiment d'appartenance et le sentiment de sécurité deviennent des enjeux importants.

Du côté du mouvement associatif, les organismes communautaires consolident leurs activités dans le quartier depuis quelques années. Cependant, plusieurs d'entre eux sont quotidiennement confrontés à la précarité de leur financement de base. Or, en matière de développement social, la bonification de l'offre de services globale devrait être accompagnée d'un soutien conséquent aux organismes du milieu.

Enfin, les équipements culturels, de sports et loisirs, sont, quant à eux, de bonne qualité, mais le sud du quartier est moins bien desservi. Par ailleurs, des efforts doivent être consentis afin d'assurer l'accessibilité universelle aux services, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

2.1

La sécurité urbaine – volet participation citoyenne

Objectif:

- Développer une meilleure cohabitation sociale et augmenter le sentiment de sécurité.

Plusieurs initiatives citoyennes ont été entreprises depuis 2001 afin de diminuer les irritants découlant de la criminalité ou de comportements inciviques, comme par exemple le projet «La prévention par l'appropriation de son quartier (PAQ)», piloté par le Groupe d'intervention Sainte-Marie¹. Celles-ci devront être étendues à tout le territoire. Quant à la participation citoyenne, signalons aussi les activités réalisées par Sainte-Marie en action, une initiative de la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal.

La présence de médiateurs de quartier et de travailleurs de proximité favorisera la résolution de conflits, la bonne entente entre les résidents, le rapprochement interculturel, la réinsertion sociale et la quiétude des espaces publics. La population du quartier participera à l'élaboration d'une stratégie d'arrondissement pour prévenir la criminalité.

1- Le Groupe d'intervention Sainte-Marie est parrainé par Tandem Ville-Marie Est.

Objectif:

- Sécuriser, animer et aménager les parcs du quartier et les espaces publics

En 2002 et 2003, on a dénombré plus de 5 000 participations aux activités réalisées



Projet PAQ: Ouverture du Parc de Rouen, un 21 juin ...

La circulation de l'information sur les activités, les programmes et les interventions des organisations est parfois déficiente dans le quartier et des efforts devront être faits pour améliorer cette situation. Aussi, il faudra tenir compte de la population immigrante du quartier nouvellement arrivée au Québec et s'assurer de l'accueil et de l'intégration des familles des communautés culturelles. Tous participeront au développement d'une stratégie de communication, d'information et d'éducation visant à rejoindre le plus grand nombre sur les sujets susceptibles d'intéresser la population.

dans les espaces publics dans le cadre du projet PAQ. Par ailleurs, l'aménagement d'un jeu d'eau et la réalisation d'activités ludiques et culturelles par des résidents et résidentes au parc de Rouen ont permis de faire de celui-ci un lieu où il fait bon se détendre et jouer. Les initiatives d'appropriation des espaces publics devraient idéalement être élargies à l'ensemble de Sainte-Marie et une

attention particulière sera portée aux abords du pont Jacques-Cartier. Dans tous les cas, les résidants et résidentes seront au cœur du changement pour susciter l'émergence de comités de citoyens impliqués dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Les parcs continueront à être aménagés en collaboration avec les usagers. Ainsi, plusieurs résidants et résidentes, associations et organismes ont participé à des consultations concernant l'aménagement des parcs Walter-Stewart, Médéric-Martin et des abords du

pont Jacques-Cartier. Une attention particulière sera portée à la révision de l'éclairage, à la restauration du mobilier urbain et des jeux dans les parcs. Des marches exploratoires mettront en évidence les déficiences et proposeront des solutions pour augmenter la sécurité des lieux.



Yvan Bombardier, résidant et membre du Groupe d'intervention de Sainte-Marie «Maîtres chez nous»

2.2 La sécurité urbaine – volet criminalité, incivilités et propreté

Objectif:

- Augmenter la sécurité en diminuant la criminalité et les incivilités

Le PDQ 22 veillera à réduire la criminalité découlant de la toxico-prostitution en augmentant la lutte au trafic de stupéfiants, en

publicisant davantage le projet Cyclope² et en mettant sur pied des patrouilles pédestres et cyclistes. Le projet de patrouille urbaine poursuivra ses activités de prévention dans les parcs. De plus, le PDQ 22 s'impliquera dans l'élaboration d'un plan de sensibilisation, de nettoyage et de réduction des graffiti.

Des efforts devront être consentis pour assurer la propreté des lieux publics. Déjà, l'arrondissement de Ville-Marie et l'organisme Spectre de rue oeuvrent de concert pour éliminer les seringues à la traîne. Ce service devrait être bonifié pour le plus grand bien de tous. On assistera aussi à

2- Le projet Cyclope vise à sensibiliser les clients aux méfaits causés par la sollicitation à des fins de prostitution.



Corvée de nettoyage dans le quartier, le 20 mai 2004

l'émergence d'actions citoyennes concertées pour améliorer la propreté dans le quartier, notamment concernant les dépôts sauvages de gros morceaux. Une attention particulière sera apportée aux alentours des HLM. Enfin,

l'inauguration du plan d'action triennal «*Priorité Propreté*» de l'arrondissement de Ville-Marie servira de base de travail pour améliorer la situation dans Sainte-Marie.

2.3 Le sentiment d'appartenance

Objectif:

- Créer les conditions pour assurer une mobilisation représentative et une participation citoyenne significative

Une mobilisation réussie optimisera les chances de réussite du projet de revitalisation car les changements proposés devront être supportés par la population habitant le quartier. Cela est indissociable de tout objectif visant à accroître le sentiment d'appartenance. La population doit avoir la conviction que la

démarche s'inspire du bien commun et non pas seulement des intérêts de quelques-uns.

La mobilisation, en autant que les solutions avancées répondent à des préoccupations réelles, se transformera en une participation citoyenne au gré des avancées du projet. Des comités de résidants dédiés à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie verront le jour. Les gens s'exprimeront lors de consultations et les assemblées publiques seront représentatives du milieu. Pour y parvenir, les acteurs publics, privés et communautaires associés à la démarche devront contribuer à l'émergence d'une participation citoyenne significative. À ce sujet, mentionnons à titre d'exemple, les activités rassembleuses déjà entreprises par le Groupe d'intervention Sainte-Marie (GISM) et Sainte-Marie en action.

Les «Rendez-vous du mois» de Sainte-Marie en action!



Objectif:

- Accroître le sentiment d'appartenance en misant sur les forces et potentiels du quartier

De la mobilisation des forces vives du quartier émergeront des projets qui aviveront la fierté des citoyens et citoyennes. Des activités soulignant des anniversaires significatifs du quartier ou des fêtes populaires pourraient concrétiser cet objectif. Quartier historique,

Objectif:

- Reconnaître les organismes culturels et communautaires

Les organismes culturels et communautaires du quartier contribuent au développement du sentiment d'appartenance. Pour être effective, cette reconnaissance devra s'accompagner d'une stratégie de soutien à ces organismes. À court terme, ces derniers pourraient profiter d'une plus grande visibilité par la création d'un bottin et d'affiches signalant leur présence et leur mission. La Maison de la culture Frontenac pourrait faire la promotion d'organismes culturels locaux. Bien que le quartier soit muni d'une salle d'exposition fonctionnelle à la Maison de la culture Frontenac, la création d'une galerie d'art sur une artère commerciale où les œuvres des artistes locaux pourraient être exposées serait souhaitable et compléterait l'offre de lieux d'exposition.

Sainte-Marie dispose d'un patrimoine bâti qui doit être valorisé. Des activités culturelles, telles des expositions, des représentations théâtrales et des créations audio-visuelles, seraient des moyens de promotion fort appréciés.

De plus, des symboles identitaires peuvent être créés par l'établissement de sculptures et objets d'art sur le domaine public et de murales et par la création d'événements thématiques tels les Journées de la Culture et la Fête de la famille.

Plusieurs organismes sont actifs dans l'animation et l'appropriation des parcs et des espaces publics. Ces derniers pourraient contribuer, de concert avec l'arrondissement et avec les grandes entreprises et les institutions, à l'élaboration d'une programmation culturelle afin de présenter des œuvres théâtrales, musicales et cinématographiques dans des espaces publics. Enfin, il ne faudra pas négliger l'apport des communautés ethno-culturelles à la vie de quartier.



Des résidants et résidantes en compagnie de deux intervenantes intervenantes du Carrefour de ressources en interculturel (CRIC)

2.4 Les équipements et les programmes

Objectif:

- S'assurer de l'accessibilité universelle aux services culturels, de loisir et sportifs du quartier

Il faudra très bientôt procéder à une évaluation rigoureuse de l'accessibilité universelle des installations et des services. Pour ce faire, un inventaire des services offerts et des

besoins exprimés par les citoyens et citoyennes sera réalisé afin de poser un diagnostic précis.

Il ne faudra pas non plus négliger le fait que de plus en plus de résidents de Sainte-Marie sont issus d'une immigration récente (un immigrant sur deux est arrivé au Québec entre 1991 et 2001) et que ceux-ci représentent maintenant 16,5% de la population du quartier. Ces personnes ne profitent pas toujours des services disponibles et des efforts seront consentis pour leur faire connaître les ressources du quartier.

Objectif:

- Augmenter l'offre et la qualité des services en matière de culture, de sport et de loisir

La bibliothèque Frontenac, malgré un important bassin d'usagers, offre des heures d'ouverture inférieures à la moyenne montréalaise. La plage horaire de la bibliothèque devra être augmentée. De plus, sa collection de livres mériterait d'être bonifiée. La pratique de la lecture à la maison est un outil efficace au développement culturel et à la persévérance scolaire. Comme il est parfois difficile de susciter l'éveil à la lecture, la bibliothèque pourrait se déplacer chez les gens grâce à un projet de bibliobus.

Quant aux équipements sportifs, des besoins ont été signalés. La piscine Quintal, la seule du quartier, devra augmenter sa plage horaire. Enfin, l'arrondissement évalue la possibilité de construire une piscine intérieure au Centre Jean-Claude-Malépart.



Bain Quintal

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3: LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI LOCAL ET DE L'EMPLOYABILITÉ

Dans le quartier de Sainte-Marie, on compte une douzaine d'entreprises privées et publiques qui, à elles seules, génèrent plus de 13 500 emplois. Toutefois, peu de gens du quartier y travaillent. Le taux de chômage, le nombre d'assistés sociaux et le décrochage scolaire demeurent élevés. Parmi les résultats attendus de la démarche de revitalisation

urbaine intégrée, mentionnons le développement de l'embauche locale, la réduction du chômage, l'amélioration des conditions de vie, le développement de l'employabilité des personnes, une plus grande cohésion des programmes d'employabilité et une augmentation de la persévérance scolaire.

3.1 L'embauche locale

Objectif:

- Sensibiliser et inciter les employeurs à l'embauche locale

D'aucuns sont d'avis qu'il faille encourager l'embauche locale. Aussi faudra-t-il évaluer les besoins en main-d'œuvre des entreprises locales. Ce diagnostic établi, les divers partenaires seront en mesure d'élaborer une

stratégie d'action couvrant l'ensemble des besoins. Cette stratégie devra obligatoirement tenir compte des personnes issues des communautés ethnoculturelles et des personnes marginalisées ou en voie d'exclusion. Enfin, des projets d'économie sociale expérimentés ailleurs pourraient être adaptés au quartier, comme par exemple des projets de services de proximité s'adressant aux employés des grandes entreprises du quartier, tels un service de nettoyage à sec, de mécanique automobile, de distribution de repas, etc.

Objectif:

- Favoriser l'accessibilité des services et des projets existants en matière d'employabilité pour la population locale à la fois sans emploi et apte au travail



Caroline Reeves du Café Touski, un bon exemple de projet en entrepreneurship.

Une partie de la population qui est sans emploi désire intégrer ou réintégrer le marché du travail. Cependant, ces personnes ont parfois besoin d'être soutenues dans leurs efforts, notamment les personnes issues des communautés ethnoculturelles qui peinent souvent à faire reconnaître leurs compétences. Plusieurs organismes offrant des services en employabi-

lité et en recherche d'emploi sont présents sur le territoire, mais plus d'un notent qu'il y aurait lieu de rehausser le niveau de coopération et de concertation. Un mécanisme de collaboration entre les différents intervenants en employabilité (gestion de cas/parcours) doit être développé pour assurer un suivi personnalisé conséquent.

Certaines actions complémentaires sont à bonifier ou à mettre en place. Par exemple, un concours en entrepreneurship (avec un volet d'économie sociale) permettrait de soutenir le développement de projets d'emploi dans le quartier. De plus, une stratégie de promotion des programmes d'emploi et de formation auprès des entreprises et des institutions de Sainte-Marie peut être élaborée pour augmenter l'expérience en emploi de résidents du quartier. Enfin, la mise sur pied d'une foire annuelle de l'emploi s'avérerait un événement significatif dans le quartier.

3.2 Le développement de l'employabilité

Objectif:

- Intensifier l'intervention auprès de la population locale qui fait face à des obstacles à l'emploi

Un certain nombre de personnes sans emploi présentent des obstacles à l'emploi, tels l'analphabétisme, une maîtrise insuffisante du français, un faible taux de scolarisation, des déficiences légères ou encore une période prolongée de chômage. Il faut donc développer des projets d'employabilité

répondant aux besoins de ces personnes. En ce sens, il serait judicieux de rendre plus flexibles les programmes d'emploi et de formation existants. Aussi, un effort devra être fait pour aider les chefs de familles monoparentales à réintégrer le marché de l'emploi.

De plus, certaines personnes sont isolées et sont absentes de la vie de quartier. Il faudra soutenir le développement de projets communautaires et d'entreprises de réinsertion sociale en encourageant les personnes sans emploi à y participer. De telles mesures peuvent redonner confiance aux gens et augmenter leur autonomie.

3.3

La formation scolaire et professionnelle

Objectif:

- Prévenir le décrochage scolaire par une collaboration entre le milieu scolaire et la communauté

Sainte-Marie connaît un des plus hauts taux de décrochage scolaire de la CSDM. Des efforts concrets peuvent être accomplis pour soutenir des projets de prévention au décrochage scolaire (création d'emplois d'été et de fin de semaine pour ceux et celles qui poursuivent leurs études, programme de bourses d'études pour les adolescents du quartier, etc.). Les entreprises du quartier pourraient avantageusement participer à ces initiatives.

Le décrochage scolaire n'est pas seulement un problème d'adolescents: le milieu familial contribue souvent au phénomène. À cet

Objectif:

- Diversifier l'offre de services éducatifs dans le quartier

Sainte-Marie compte peu de programmes éducatifs spécialisés ayant fait leurs preuves ailleurs. Certes, les programmes de cheminements particuliers existants et ceux s'adressant aux personnes présentant des déficiences intellectuelles légères sont nécessaires, mais l'ajout d'autres alternatives est souhaitable. Des représentations seront à entreprendre auprès des instances concernées pour susciter l'émergence de programmes spécialisés et rassembleurs pour les jeunes du quartier; par exemple,

égard, l'alphabétisation des adultes aura des effets positifs concernant l'aide aux devoirs à la maison. Enfin, une amélioration des conditions et de la qualité de vie des résidents et résidentes du quartier aura des effets bénéfiques



École Gédéon-Ouimet

Étudier sur la prévention du décrochage scolaire. Un étudiant est plus alerte le ventre plein que le ventre vide!

l'école internationale, l'école alternative, etc. Des classes d'accueil et d'immersion française pourraient aussi faciliter l'intégration des jeunes issus des communautés ethnoculturelles.

Le quartier possède un centre de formation professionnelle (l'École des métiers des Faubourgs) et deux écoles dédiées à l'éducation aux adultes (centres Gédéon-Ouimet et Lartigue). Ces acquis nous permettent de croire qu'il est possible de concevoir des projets de formation professionnelle adaptés aux réalités des participants et des employeurs du quartier, ce qui favoriserait d'autant le développement des compétences locales.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4: L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE SANTÉ DE LA POPULATION

La santé de la population de Sainte-Marie est souvent moins bonne qu'ailleurs. L'espérance de vie y est de 77,1 ans pour les femmes, mais n'est que de 67,5 ans pour les hommes. Il s'agit de l'espérance de vie la plus basse du territoire relevant de la Direction de la santé publique de Montréal. Tous les indices de morbidité se situent au-dessus de la moyenne. Les causes sont multiples: piètre qualité de l'air, pauvreté, isolement, toxicomanie, mauvaises habitudes de vie, insécurité alimentaire, tabagisme, etc. Pourtant, le quartier dispose d'infrastructures de calibre pour contrer la tendance.

Au plan de la santé et des services sociaux, notons la proximité du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM Notre-Dame) et la présence du CLSC des Faubourgs. Pour sa part, la table CIGAL³ a produit un diagnostic complet en matière de sécurité alimentaire. Ce dernier permettra de réaliser un plan d'action qui améliorera la situation des organismes oeuvrant en sécurité alimentaire. Enfin, la réalisation du plan de revitalisation devrait permettre aux personnes marginalisées de bénéficier de mesures adaptées qui faciliteront leur réinsertion et qui auront un impact préventif sur leur santé.

3- Table de concertation et d'intervention pour une garantie alimentaire dans le Centre-Sud (CIGAL).

4.1 La sécurité alimentaire

Objectif:

- Mettre en œuvre des moyens pour diminuer l'insécurité alimentaire

La reconnaissance du problème de l'insécurité alimentaire dans Sainte-Marie favorisera la consolidation et le développement des ressources intervenant à ce niveau. Il sera nécessaire de se doter d'une approche multi-



François Soucisse, Table Cigal et en arrière-plan, Renée Spain, membre du CRL

sectorielle et concertée pour répondre aux urgences et agir sur les causes. La mise en œuvre d'un plan d'action en matière de sécurité alimentaire permettra aux personnes dans le besoin de bénéficier de services

favorisant leur autonomie. L'accessibilité à une offre alimentaire alternative de proximité assurera aux familles et aux individus un accès à une nourriture saine et à coût abor-

dable (groupes d'achat, cuisines collectives, jardinage collectif). Enfin, l'existence d'un transport adapté profitera aux personnes à mobilité réduite.

Objectif:

- Augmenter le revenu disponible pour l'alimentation

Un revenu modeste empêche souvent les familles et les individus de se nourrir correctement ce qui a des conséquences nuisibles sur la santé. Le développement de l'employabilité devrait permettre à un certain nombre d'individus et de familles de réintégrer le marché du travail, donc d'améliorer leur

alimentation. De plus, un accès plus grand au logement social permettrait à des résidents et résidentes peu fortunés d'allouer une part plus importante de leur budget à l'achat de nourriture. L'émergence de services alternatifs, tels les clubs d'achat, fera en sorte que les ménages obtiendront davantage pour un même budget. Les partenaires oeuvreront de concert pour que les personnes à faible revenu puissent bénéficier de programmes et de mesures leur permettant de disposer d'un pouvoir d'achat adéquat en matière d'alimentation.

4.2

La santé générale de la population

Objectif:

- Connaître de façon approfondie l'état de santé physique et mentale de la population et de ses déterminants

Les questions de santé physique et mentale sont complexes et nécessitent une attention particulière. Les indices de morbidité et les statistiques restent souvent silencieux sur les causes de la maladie. Sainte-Marie affiche des données prouvant qu'il existe une situation particulière qui mérite qu'on s'y attarde. Une étude approfondie sur les circonstances



Point de service du CLSC des Faubourgs, au coin des rues Parthenais et de Rouen.

entourant les hospitalisations et les décès permettra aux intervenants d'être mieux documentés et d'entreprendre les actions préventives qui s'imposent.

Objectif:

- Améliorer les conditions de salubrité

Les conditions de salubrité laissent parfois à désirer dans le quartier. Une application plus stricte des règlements municipaux en matière d'habitation, de propreté et de salubrité

redresseraient en partie la situation. Par ailleurs, une action concertée des pouvoirs publics et des acteurs du milieu favorisera la mise aux normes des bâtiments défectueux. Des programmes adaptés de rénovation aideront les propriétaires désireux d'améliorer la qualité de leur logement. Enfin, un plus grand accès au logement social et coopératif profitera à plusieurs ménages du quartier.

Objectif:

- Promouvoir et intégrer des mesures préventives à l'égard des maladies et traumatismes ayant un impact sur la santé et le bien-être

Le CLSC des Faubourgs et ses partenaires s'associeront pour soutenir le développement de pratiques préventives dans une approche de responsabilité partagée. Une attention particulière sera portée à la périnatalité, à la santé mentale, au SIDA, aux maladies transmises sexuellement, au tabagisme et aux interruptions volontaires de grossesse.

Objectif:

- Améliorer les conditions favorables à la santé, au bien-être, à l'intégration et à la participation sociale des personnes âgées

Les partenaires concernés élaboreront et réaliseront un plan d'action favorisant une meilleure adaptation des environnements (transport, loisirs, logements, etc.). Les services développés seront facilement accessibles. Quant aux équipements ou aux services existants, les correctifs seront apportés en fonction des besoins de ces personnes.

Objectif:

- Soutenir les familles et améliorer leurs conditions de vie

Un soutien efficace aux familles permettra de déployer des services intégrés de promotion et de prévention en périnatalité et en petite enfance. D'ailleurs, il faudra identifier les obstacles rencontrés pour rejoindre les familles immigrantes, ceci afin de rendre plus accessibles les services rendus par les inter-

venants de première ligne. Une action intersectorielle permettra de mieux accompagner les familles et les enfants dans leur développement en rendant, par exemple, plus accessible le logement social aux gens du quartier.



Objectif:

- Réduire la violence conjugale et familiale

Les zones frappées par la pauvreté et l'exclusion sociale montrent souvent un taux élevé de violence conjugale et familiale. Les inter-

ventions auront comme objectifs, le développement d'une approche globale et l'amélioration des conditions de vie des personnes concernées. Une collaboration entre le CLSC et le Service de police facilitera le dépistage et la mise en œuvre d'actions qui briseront l'isolement des personnes victimes de violence.

Objectif:

- Réduire l'incidence des accidents (traumatismes non-intentionnels)

Les statistiques montrent que les résidents du quartier sont davantage sujets aux acci-

dents qu'ailleurs. Des mesures seront prises pour assurer une plus grande sécurité des piétons, notamment aux intersections et aux abords du pont Jacques-Cartier. Ceci dit, une étude approfondie des causes des accidents permettra de mettre en œuvre les mesures préventives nécessaires.

Objectif:

- Améliorer la santé de la population par le sport et le loisir

L'offre d'activités physiques devrait être bonifiée pour l'ensemble de la population. De

cette façon, les jeunes pourraient davantage participer à des activités sportives organisées qui favoriseraient leur développement physique et mental. Par ailleurs, un plus grand accès à des camps de jour de qualité pour les enfants d'âge scolaire est souhaitable. Enfin, il y aura lieu de faire la promotion de la pratique sportive dans les écoles.

Objectif:

- Développer des interventions en santé physique et mentale pour les personnes victimes de dépendances (toxicomanie, alcoolisme, etc.)

Les intervenants, tant institutionnels que communautaires, développeront des services qui faciliteront la réinsertion des personnes

marginalisées ou à risque. Une collaboration entre les divers paliers décisionnels, combinée au dynamisme du milieu, favorisera la mise en place de services adaptés et des services sanitaires répondant à des besoins de base. La réinsertion d'un plus grand nombre de ces personnes réduirait les irritants découlant des problématiques sociales, cela à l'avantage de tous.



La conclusion

En somme, le présent document résulte d'une mobilisation de plusieurs intervenants et intervenantes provenant du milieu des affaires, des organismes communautaires et non gouvernementaux, de représentants et représentantes de l'arrondissement de Ville-Marie et de citoyens et citoyennes du quartier Sainte-Marie. Les travaux, entrepris il y a quelques mois, ont suscité plusieurs débats et échanges au sein des comités de travail thématiques et du comité de revitalisation locale (CRL), mais tous ont su se rallier à une cause gagnante pour la revitalisation de Sainte-Marie.

Le plan de revitalisation urbaine identifie plusieurs objectifs et pistes d'action qui pourront être réalisés au cours de la prochaine décennie afin de bâtir, tous ensemble, un quartier où il fait bon vivre. D'ailleurs, des projets et des actions qui amélioreront le cadre et la qualité de vie des résidents sont déjà en voie de réalisation, comme ceux ayant trait à l'appropriation des espaces publics ou au réaménagement de plusieurs parcs par l'arrondissement. Cependant, les objectifs du plan de revitalisation ne pourront être atteints sans la mobilisation soutenue de tous les acteurs du quartier. À ce sujet, la participation citoyenne sera garante du succès et de la réussite du projet.



www.ville.montreal.qc.ca/villemarie